

## PROPOSITION DE SERVICE CIVIQUE PAR LE COMITÉ DRÔME ARDÈCHE DE TENNIS

Éduquer à la citoyenneté par la pratique du tennis et par la transmission de ses valeurs auprès d'un public jeune issu des zones rurales.

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

Contact :

**Bruno MAIGNAN**

71 rue Latécoère - 26000 Valence

Tél. 04 75 75 47 91 / 06 78 36 77 36

[www.comite.fft.fr/drome-ardeche](http://www.comite.fft.fr/drome-ardeche)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

